

| <b>Renseignements généraux sur la réunion</b> |   |  |            |
|---|---|--|------------|
|   |   | <b>Date de la réunion :</b>              | 2014-06-01 |
| <b>Lieu de la réunion :</b>                   | La Chapelle,<br>chemin Gémont   | <b>Heure de la réunion :</b>             | 13:00      |
| <b>Réunion convoquée par :</b>                | Diane Lalonde   | <b>Durée de la réunion :</b>             | 2h45       |
| <b>Notes préparées par :</b>                  | Diane Lalonde   | <b>Notes préparées le :</b>              | 2014-08-30 |
| <b>Raison d'être de la réunion :</b>          | Assemblée annuelle des membres de l'Association des propriétaires du lac Gémont – 1 juin 2014 |  |            |
| <b>Participants :</b>                         |   |  |            |
| <b>Membres présents<br/>(21 présences)</b>    |   | <b>Membres absents<br/>(34 absences)</b> |            |
| • M. Arbour (membre 10)                       |   | • Mme. Bartsch (membre 30)               |            |
| • M. Asselin (membre 20)                      |   | • M. Beaulieu (membre 40)                |            |
| • M. Bigras – Calvé (membre 60)               |   | • M. Bexton (membre 55)                  |            |
| • M. Bourque (membre 80)                      |   | • M. Blanc Paque (membre 70)             |            |
| • M. Boychuk (membre 92)                      |   | • M. Chalifoux (membre 100)              |            |
| • M. Michel Côté (membre 120)                 |   | • M. Charland (membre 110)               |            |
| • M. Desmarais (membre 150)                   |   | • M. Culurides (membre 122)              |            |
| • M. Duquette (membre 166)                    |   | • Fiducie Hubert Dorris (membre 163)     |            |
| • M. Farand (membre 180)                      |   | • Mme Nolet (membre 140)                 |            |
| • M. Frégeau (membre 190)                     |   | • M. Eberwein (membre 170)               |            |
| • M. JF Gauthier (membre 195)                 |   | • M. G-E Gagnon (membre 192)             |            |
| • M. Gravel (membre 220)                      |   | • M. Gabriel (membre 95)                 |            |
| • M. Lafrenière (membre 280)                  |   | • Mme Godbout (membre 200)               |            |
| • M. Lalonde (membre 290)                     |   | • M. Hauss (membre 225)                  |            |
| • M. Laniel-Laprise (membre 302)              |   | • M. Jost (membre 250)                   |            |
| • M. MacMillan (membre 325)                   |   | • M. Jubinville-Quenneville (membre 255) |            |
| • M. Moreau (membre 360)                      |   | • M. Leblanc (membre 310)                |            |
| • M. Paquette (membre 400)                    |   | • M. Létourneau (membre 315)             |            |
| • M. Paradis (membre 405)                     |   | • Mme S. Marchildon (membre 320) (**)    |            |
| • M. Placido (membre 442)                     |   | • M. Millette (membre 340)               |            |
| • M. Riel (membre 460)                        |   | • M. Mincoff (membre 350)                |            |
| •   |   | • M. Modafferi (membre 370)              |            |
| •   |   | • Mme L. Morency-Marchildon (membre 380) |            |
| •   |   | • M. Nicolas (membre 384) (**)           |            |
| •   |   | • M. Ouimet (membre 385)                 |            |
| •   |   | • M. Ouellette (membre 390)              |            |
| •   |   | • Mme Julie Perreault (membre 410)       |            |
| • Invités :                                   |   | • M. André Pilon (membre 430)            |            |
| • M. Blais (futur membre)                     |   | • M. Richards (membre 450) (**)          |            |
| •   |   | • M. Sabbagh (membre 470)                |            |

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| • | • M. Sigouin (membre 480) (**) |
| • | • M. Tétreault (membre 490)    |
| • | • M. Turgeon (membre 505) (**) |
| • | • M. Vilkosevsky (membre 525)  |
| • |                                |

*(\*\*) 5 membres qui ont le statut « non-votant » car la cotisation 2014 n'est pas payée au moment de l'assemblée.*

| <b>Ordre du jour de la réunion</b> |   |                     |
|------------------------------------|---|---------------------|
| <b>N° de sujet</b>                 | <b>Sujet</b>  | <b>Durée prévue</b> |
| 1                                  | Projet passage de ligne à haute tension d'Hydro-Québec sur le territoire de St-Adolphe d'Howard |                     |
| 2                                  | Projet Œil-de-Lynx – Sûreté du Québec   |                     |
| 3                                  | Vérification du quorum  |                     |
| 4                                  | Nomination du président et de la secrétaire de l'assemblée                                      |                     |
| 5                                  | Adoption de l'ordre du jour   |                     |
| 6                                  | Registre des membres, cotisations non payées et rappels aux membres                             |                     |
| 7                                  | Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 2 juin 2013   |                     |
| 8                                  | Résumé des activités 2013 (période juin 2013 à mai 2014)  |                     |
| 9                                  | États financiers au 31 décembre 2013  |                     |
| 10                                 | Ratification des actes des administrateurs  |                     |
| 11                                 | Projets 2014 (période juin 2014 à mai 2015)   |                     |
| 12                                 | Budget 2014   |                     |
| 13                                 | Activités planifiées pour 2014  |                     |
| 14                                 | Varia   |                     |
| 15                                 | Élection des administrateurs  |                     |
| 16                                 | Levée de l'assemblée  |                     |
|                                    |   |                     |

|                      |   |                |   |
|----------------------|---|----------------|---|
| <b>N° de sujet :</b> | 1 | <b>Sujet :</b> | Projet passage de ligne à haute tension d'Hydro-Québec sur le territoire de St-Adolphe d'Howard |
|----------------------|---|----------------|---|

André Paquette présente monsieur Nicholas Bebnowski-Roy, représentant du comité aviseur; ce dernier informe les membres sur le projet:

- Position Hydro-Québec
- Position du comité aviseur
- Les impacts de ce projet
- Statut à jour sur les rencontres
- Actions à venir

Pour plus de détails et la suite du projet il faut consulter le site <http://www.projethydro.com/>

|                      |   |                |                                       |
|----------------------|---|----------------|---------------------------------------|
| <b>N° de sujet :</b> | 2 | <b>Sujet :</b> | Projet Œil-de-Lynx – Sûreté du Québec |
|----------------------|---|----------------|---------------------------------------|

Suite à la demande des membres de prendre des mesures pour sécuriser et réduire les risques vols sur le site de l'Association, le conseil d'administration invite l'agente Julie Roy de la Sûreté du Québec à présenter le programme Œil-de-Lynx :

- Utilisation de caméras, burinage, comité de surveillance des citoyens, pancartes, **etc...**
- Statistiques sur les vols dans la région;
- Recommandations pour sécuriser le site;
- Participation de l'Association au programme Œil-de-Lynx.

Les membres présents sont intéressés au programme et désire que le conseil continue les démarches pour la mise en place du programme sur le site de l'Association. Bernard Bigras est désigné pour coordonner le projet.

|                      |   |                |                        |
|----------------------|---|----------------|------------------------|
| <b>N° de sujet :</b> | 3 | <b>Sujet :</b> | Vérification du quorum |
|----------------------|---|----------------|------------------------|

Au 1 juin 2014, l'Association a 55 membres:

50 membres en règle (ont payé la cotisation annuelle)

5 membres actifs n'ont pas payé la cotisation annuelle au moment de l'assemblée :

1. Sylvie Marchildon
2. M. Nicolas
3. M. Serge Sigouin
4. M. Richards
5. P. Turgeon (récent membre)

#### Quorum

La secrétaire de l'Association, Diane Lalonde, informe les membres que les procurations ne sont plus considérées pour le quorum car les procurations ne sont pas permises pour les organismes sans but lucratif (OSBL).

Le règlement 1 article 120 de l'association exige qu'un minimum de 25% des membres en règle soit atteint à l'ouverture de l'assemblée.

Un minimum de 13 (25% x 50) membres est requis pour le quorum.

La compilation des présences indique 21 membres présents, alors le quorum est atteint et on peut tenir l'assemblée.

Règlement sur le scrutin :

Le règlement 1 article 120 exige la majorité simple c'est-à-dire 50% + 1 des membres présents pour le scrutin.

Pendant l'assemblée, la majorité simple sera atteinte avec 12 votes :  
1 vote + 50% des 21 présences.

|                      |   |                |  |
|----------------------|---|----------------|--|
| <b>N° de sujet :</b> | 4 | <b>Sujet :</b> | Nomination du président et de la secrétaire de l'assemblée |
|----------------------|---|----------------|--|

Il est proposé que :

- le président de l'assemblée soit Jean-Pierre Desmarais;
- la secrétaire de l'assemblée soit Diane Lalonde.

Proposé par : Michel Côté (120)  
Appuyé par : Eric Farand (180)  
Accepté à l'unanimité.

|                      |   |                |                             |
|----------------------|---|----------------|-----------------------------|
| <b>N° de sujet :</b> | 5 | <b>Sujet :</b> | Adoption de l'ordre du jour |
|----------------------|---|----------------|-----------------------------|

Le président d'assemblée, Jean-Pierre Desmarais, demande aux membres s'il y a des sujets à ajouter à l'ordre du jour :

Les sujets demandés par des membres sont inclus dans divers points présents à l'ordre du jour alors aucun changement n'est apporté à l'ordre du jour.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel quel :

Proposé par : S. Lalonde (290)  
Appuyé par : G. Riel (460)  
Accepté à l'unanimité.

|                      |   |                |  |
|----------------------|---|----------------|--|
| <b>N° de sujet :</b> | 6 | <b>Sujet :</b> | Registre des membres, cotisations non payées et rappel aux membres |
|----------------------|---|----------------|--|

Bienvenue aux nouveaux membres

La secrétaire, Diane Lalonde, souhaite la bienvenue aux membres qui ont joint l'Association depuis la dernière assemblée annuelle :

- Monique Laprise et Robert Laniel (vente de la maison sur route 364 ayant appartenu à Sarto Perreault puis à Luc Champagne et Linda Lavallée.
- Patrick Turgeon (vente d'un terrain de Sylvain Millette sur route 364)

Diane Lalonde invite les membres à compléter le formulaire REGISTRE DES MEMBRES s'ils ne l'ont pas déjà fait; ce registre sert principalement à rejoindre le membre ou son représentant dans l'éventualité qu'une intervention rapide serait requise pour leurs propriétés sur le site (ex. feu, inondation, vol,...)

## COTISATIONS ANNUELLES

### Réduction du montant de la cotisation annuelle:

Le 27 décembre 2013, le conseil de l'Association a décidé de réduire la cotisation annuelle de \$300 à \$200; le montant de \$200 débute avec la cotisation 2014.

Cette décision fait suite à la demande des membres et compte tenu que la majorité des travaux à la chapelle nécessitant des investissements importants ont été réalisés.

### Poursuite pour cotisations annuelles non payées

A l'assemblée de l'automne 2011, les membres ont demandé au conseil d'administration de prendre les moyens pour s'assurer de percevoir le paiement des cotisations annuelles.

Dans le passé, le conseil a enregistré des poursuites à la cour des petites créances; en octobre 2012, le conseil a reçu un jugement favorable de la cour des petites créances.

Il y a eu exécution des jugements et les paiements ont été perçus sauf 1 cas de faillite du membre.

Tel que mentionné lors du quorum, 5 membres n'ont pas payé la cotisation 2014; le conseil fera le suivi dans les prochains mois et poursuivra à la cour des petites créances s'il n'y a pas réception du paiement.

### Cotisation payable en janvier de chaque année

#### Règlement 1 article 106 :

« ..... La cotisation annuelle est exigible au premier jour de l'année financière de l'Association. Les cotisations annuelles peuvent être révisées suite à une résolution de ses membres adoptée en Assemblée générale ».

Étant donné que le conseil a été mandaté par les membres de :

- s'assurer de percevoir les cotisations de chaque membre
- poursuivre à la cour des petites créances s'il y a lieu

Alors il est recommandé aux membres de payer dès la réception de la facture en janvier et ainsi éviter:

- des rappels postaux et téléphoniques aux membres par le conseil ;
- l'inscription de leur nom au procès-verbal de l'assemblée annuelle sous la rubrique « les membres n'ayant pas payé la cotisation annuelle ».
- les frais d'une lettre recommandée pour l'avis de « poursuite à la cour des petites créances »

### Inscription du numéro du membre sur le chèque remis à l'Association

Il arrive que le chèque reçu pour la cotisation n'identifie clairement le membre concerné par le paiement (ex. chèque émis par une compagnie à numéro, 2 membres ayant le même nom de famille,...

Pour s'assurer que votre paiement est associé à votre dossier, vous devez inscrire votre numéro de membre sur le chèque envoyé à l'Association ; votre numéro de membre est inscrit sur la facture personnalisée envoyée en janvier de chaque année.

Combinaison pour le cadenas à l'accès au lac

Pour obtenir le code, il faut faire la demande à la boîte courriel de l'Association :  
[lacgemont@gmail.com](mailto:lacgemont@gmail.com)

Envoi de courriels non justifiées à l'Association

Inscrire le courriel de l'Association seulement dans vos courriels destinés à l'Association; certains membres inscrivent systématiquement le courriel de l'Association dans tous leurs communiqués et ainsi plusieurs courriels non pertinents pour l'Association sont reçus à l'Association.

Communiqués aux membres

Un communiqué de l'Association est envoyé seulement aux membres qui fournissent une adresse courriel; les autres membres doivent consulter périodiquement la rubrique COMMUNIQUES sur le site de l'Association

- La boîte courriel de l'Association : [lacgemont@gmail.com](mailto:lacgemont@gmail.com).
- Site de l'Association : <http://seigneuriedelachapelle.com/>

Rappel de règlements - changement de propriétaire :

Règlement 1 article 104 :

« Mise à jour du registre des membres. Dans le but de garder le registre des membres exact en tout temps, chaque membre a l'obligation d'aviser aussitôt l'Association, d'un changement en tout ou en partie de la propriété de ses lots. Les administrateurs verront à prendre les mesures pour inciter les membres à s'y conformer.

En avisant l'Association, vous éviterez de vous faire facturer une cotisation alors que vous n'êtes plus propriétaire et vous vous assurez ainsi que votre nouvel acheteur reçoive les communiqués de l'Association.

Vente de terrain :

Un propriétaire paie une seule cotisation peu importe le nombre de terrains; lorsqu'il vend son dernier terrain, il doit s'assurer que le notaire réclame de l'acheteur la partie de la cotisation annuelle non utilisée pour l'année de la vente.

L'Association ne rembourse aucune cotisation non utilisée pour l'année de la vente.

L'Association facture la cotisation seulement pour les années complètes subséquentes à l'année de la vente.

Rappel de règlements - nouvelles constructions :

Règlement numéro 2

Ce règlement décrit les règles relatives aux immeubles des membres de l'Association des propriétaires du Lac Gémont Inc. présents sur le territoire de la Seigneurie de la Chapelle.

En vertu du règlement 2, les plans et devis des résidences et des dépendances devront être transmis à l'Association pour acceptation par le comité d'architecture de l'Association.

L'Acceptation par l'Association ne concerne que ce qui est relatif aux règlements de l'Association; en tout temps, le membre doit s'assurer de respecter les règles des autorités municipales ou autres autorités concernées.

#### Date de l'assemblée annuelle

M. Asselin demande d'éviter de tenir l'assemblée annuelle le premier dimanche de juin car c'est le Téléthon Opération Enfant Soleil et cela lui est difficile d'être présent.

Le conseil prend note cette demande mais informe également que la date choisie doit tenir compte également de la disponibilité des membres du conseil pour présenter les projets, température dans la chapelle, date que le nettoyage de la chapelle est complétée, ...

|                      |   |                |  |
|----------------------|---|----------------|--|
| <b>N° de sujet :</b> | 7 | <b>Sujet :</b> | Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 2 juin 2013 |
|----------------------|---|----------------|--|

Le procès-verbal du 2 juin 2013 a été déposé sur le site internet de l'association et les membres ont été informés d'en prendre connaissance avant l'assemblée.

Jean-Pierre Desmarais, demande si des corrections sont requises au procès-verbal du 2 juin 2013; aucune correction n'est demandée.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 2 juin 2013:  
 Proposé par : S.Lalonde (290)  
 Appuyé par : M. Gravel (220)  
 Accepté à l'unanimité.

|                      |   |                |  |
|----------------------|---|----------------|--|
| <b>N° de sujet :</b> | 8 | <b>Sujet :</b> | Résumé des activités 2013 (période juin 2013 à mai 2014) |
|----------------------|---|----------------|--|

Michel Côté présente les diverses activités réalisées et événements survenus en 2013-2014 et les membres du conseil répondent aux demandes de précisions des membres.

#### Réunions du conseil d'administration

Il y a eu 5 réunions du conseil d'administration.

- 2 juin 2013 (après l'Assemblée annuelle 2013)
- 25 août 2013 CA - Réunion 2013 no. 1
- 27 décembre 2013 CA - Réunion 2013 no. 2
- 29 mars 2014 CA - Réunion 2013 no. 3
- 17 mai 2014 CA - Réunion 2013 no. 4

Activités à la chapelle:

- Souper communautaire à la chapelle
- 3 concerts aux chandelles

Travaux à la chapelle :

- Ventilateur au plafond
- Lumière pour le balcon avant et dans le stationnement
- Peinture du balcon avant
- Fabrication et pose des moustiquaires
- Vérification du niveau de la structure de la chapelle
- Agrandissement du stationnement
- Patio à l'avant de la chapelle
- Préparer un nouveau vitrail pour le haut de la porte

Autres travaux réalisés :

- Achat de chaises et d'un abri 10'x10'
- Installer les nouveaux tableaux du chemin de croix
- Participation au RSVL et tests des coliformes
- Installation du quai à l'accès au lac
- Achat d'un quai pour l'île
- Rencontre avec le maire à l'assemblée annuelle
- Exécution du jugement obtenu aux petites créances
- Présence au comité de l'environnement municipal
- Présence au comité culturel municipal
- Participation à l'organisation du Festival Baroque+
- Participation au regroupement des associations de lac
- Négociation des frais de banque
- Analyse des réparations requises au clocher de la chapelle
- Commande des panneaux de signalisation
- Rapport sur l'érosion des sols et réunion d'information
- Sensibilisation des membres aux nouvelles règles électorales
- Trappage des castors en octobre/novembre
- Discussions au sujet du projet Œil de Lynx
- Prêt de la chapelle pour le mariage d'un membre
- Début de mise en marché de la chapelle pour les mariages

Résultats des analyses d'eau

André Paquette informe qu'il y a eu 3 journées pour la prise des échantillons d'eau : juin, juillet, août.

Les résultats des analyses d'eau du lac Gémont sont sensiblement similaires aux années précédentes et il n'y a pas lieu de s'inquiéter : phosphore normal, transparence adéquate à 3 mètre de profondeur, taux des coliformes stable.

Changement au règlement pour le quorum

Compte-tenu que :

1. les procurations ne peuvent plus être considérées pour le quorum
2. peu de membres confirment leurs présences pour l'assemblée malgré qu'ils s'y présentent

Alors il est proposé de réduire le nombre de présences requises pour le quorum et ainsi éviter que l'assemblée soit remise à une semaine subséquente et que des membres se soient présentés inutilement.

Il est proposé de modifier de 25% à 20% le nombre de présences requises pour le quorum; un vote est demandé.

Proposé par : M. S. Lalonde (290)

Appuyé par : M. Riel (460)

Un vote est demandé.

Pour : 14 votes

Contre : 3 votes

Aucun vote : 4 votes

Proposition est acceptée à la majorité simple.

Il y aura modification du règlement 1 article 120 de l'association; le texte sera également modifié afin de retirer la notion de « procuration ».

|                      |   |                |                                      |
|----------------------|---|----------------|--------------------------------------|
| <b>N° de sujet :</b> | 9 | <b>Sujet :</b> | États financiers au 31 décembre 2013 |
|----------------------|---|----------------|--------------------------------------|

André Paquette informe les membres sur l'état des recettes au 31 décembre 2013 et donne les explications sur les revenus et dépenses inscrits aux états :

Galerie, peinture, plaques et boîtes pour chemin de croix, temps pour excavatrice, chemin de la chapelle, envois recommandés pour le changement de servitude, poursuite pour les cotisations non payées, frais accessoires pour le méchoui ...

Le surplus de \$3,059 de 2013 s'ajoute à celui des années antérieures de \$10,801 pour un surplus cumulatif de \$13,860.

Il est proposé d'accepter l'état financier 2013 présenté :

Proposé par : M. Gravel (220)

Appuyé par : M. Riel (460)

Accepté à l'unanimité

|                      |    |                |   |
|----------------------|----|----------------|---|
| <b>N° de sujet :</b> | 10 | <b>Sujet :</b> | Ratifications des actes des administrateurs |
|----------------------|----|----------------|---|

Il est proposé de ratifier les actes des administrateurs :

Proposé par : M. Riel (460)

Appuyé par : M. Gravel (220)

Accepté à l'unanimité

|                      |    |                |  |
|----------------------|----|----------------|--|
| <b>N° de sujet :</b> | 11 | <b>Sujet :</b> | Projets planifiés en 2014 (période juin 2014 à mai-2015) |
|----------------------|----|----------------|--|

Bernard Bigras présente les divers projets planifiés en 2014; les membres du conseil répondent aux demandes de précisions des membres.

- Installation de diverses enseignes sur le site : stationnement, direction pour la chapelle, ...
- Projet Œil de Lynx  
Préparer une documentation de base « kit » qui sera remise individuellement aux propriétaires avec explications sur comment obtenir le matériel de burinage et la procédure pour commander des pancartes, collants, ...

- Installer à l'île le quai usagé acheté de M. Sarto Perreault; les membres volontaires pour aider à l'installation sont invités à envoyer un courriel avec leurs disponibilités; Serge Lalonde demande qu'une signalisation indiquant « interdiction de plonger » soit affichée près sur le quai.
- Démarche auprès de la municipalité pour l'application plus fréquente d'un abat-poussière sur le chemin la Chapelle et des Sulpiciens
- Procéder à la réparation du clocher de la chapelle le plus tôt possible, les poutres sont pourries, il y a des infiltrations d'eau et risque de blesser des personnes si le clocher tombait; l'estimé préliminaire des travaux est d'environ \$5,000 et ne devrait pas dépasser \$10,000.
- Embellissement du Domaine
  - Nettoyer les terrains en bordure des chemins la chapelle et Sulpiciens; une corvée sera annoncée et les membres intéressés pourront se joindre pour le ramassage de branches, d'arbres en bordure des chemins.
  - Installer des fleurs à l'entrée du pont avec système d'approvisionnement d'eau pour les arrosages.
- Tests d'eau du lac
- Démarche auprès de la municipalité pour faire suite aux recommandations du rapport « Contrôle des eaux de ruissellement – talus et fossés » présenté par la stagiaire en environnement de la municipalité.
- Demander au MTQ de faire des fosses de rétention sur le bord de la route 364
- Démarches auprès de la municipalité et ministère des transports et députés pour faire réduire la vitesse sur la route 364 à cause des multiples résidences et accès secondaires à la route.
- Démarche auprès du service d'incendie pour la mise en place d'une borne sèche en cas d'incendie sur le site
- Sondage auprès des membres sur l'intérêt pour un projet d'asphaltage des chemins des Sulpiciens et de la Chapelle :
 

Présenté les différentes alternatives possibles pour la répartition des coûts: selon le frontage de chaque terrain sur le chemin asphalté, ou selon le nombre de terrains longeant le chemin asphalté.

Durée du financement : un seul paiement fixe ou financement sur 20 ans, ...

Un membre demande de s'assurer que les travaux tiennent compte d'une préparation de de sol adéquate car la base actuelle du chemin (et de fossés) n'a pas été prévue pour un futur asphaltage.
- Évaluer la possibilité d'installer un éclairage à l'enseigne du domaine : système solaire, boîte électrique, ...
- Mise-à-jour au registre des entreprises : changement des membres du conseil. le changement au règlement concernant le pourcentage de votes requis pour le quorum, retrait des textes relatifs aux « procurations ».

|                      |     |                |             |
|----------------------|-----|----------------|-------------|
| <b>N° de sujet :</b> | 132 | <b>Sujet :</b> | Budget 2014 |
|----------------------|-----|----------------|-------------|

André Paquette informe les membres du budget prévu pour la prochaine année en identifiant les dépenses récurrentes et non-récurrentes (à chaque année); un surplus de \$1,900 est estimé pour 2014.

La réparation du clocher est nécessaire pour la sécurité des lieux (assemblées, activités avec la municipalité, ..); l'estimé préliminaire de \$5,000 nécessitera d'utiliser une partie du surplus de \$13,800 des années antérieures; il est fort probable que le coût total sera supérieur suite à la réception des soumissions.

Compte-tenu de la nécessité des travaux, le conseil devra procéder aux réparations sans dépasser l'argent disponible.

Il est proposé d'accepter le budget 2014 présenté :

Proposé par : M. Riel (460)

Appuyé par : M. Asselin (20)

Accepté à l'unanimité

|                      |    |                |                                |
|----------------------|----|----------------|--------------------------------|
| <b>N° de sujet :</b> | 13 | <b>Sujet :</b> | Activités planifiées pour 2014 |
|----------------------|----|----------------|--------------------------------|

- Concerts à la chapelle
  - 29 juillet
  - 9 août
  - 30 août

Repas communautaire :

Diane Lalonde invite les membres à proposer des activités en les soumettant par courriel à lacgemont@gmail.com.

Les membres sont consultés afin de choisir la date du repas communautaire à la chapelle avec randonnée et cocktail en pontons à 16 heures ; la date du 26 juillet a été choisie.

Mme Lalonde informe les membres qu'un courriel détaillé leur sera envoyé en juillet; les membres devront confirmer leurs présences au repas communautaire.

|                      |    |                |       |
|----------------------|----|----------------|-------|
| <b>N° de sujet :</b> | 14 | <b>Sujet :</b> | Varia |
|----------------------|----|----------------|-------|

Aucun sujet inscrit.

|                      |    |                |                              |
|----------------------|----|----------------|------------------------------|
| <b>N° de sujet :</b> | 15 | <b>Sujet :</b> | Élection des administrateurs |
|----------------------|----|----------------|------------------------------|

Michel Côté informe les membres qu'il ne renouvelle pas sa candidature.

M. Gérard Riel se porte volontaire pour une année seulement.

La candidature de Gérard Riel est proposée et acceptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration suggéré pour la nouvelle année est :

Gerald Riel (460), Bernard Bigras (60), Diane Lalonde (290), André Paquette (400), Éric Farand (180),

Il est proposé d'accepter les membres suggérés pour le nouveau conseil d'administration:

Proposé par : M. Asselin (20)

Appuyé par : M. Gravel (220)

Accepté à l'unanimité

André Paquette explique la somme de travail requise par les activités de secrétariat et informe les membres qu'il y a une possibilité que le conseil ait recours à un service externe pour les travaux de secrétariat.

|                      |    |                |                      |
|----------------------|----|----------------|----------------------|
| <b>N° de sujet :</b> | 16 | <b>Sujet :</b> | Levée de l'assemblée |
|----------------------|----|----------------|----------------------|

Il est proposé de levée l'assemblée :  
Proposé par : Mme Calvé (60)  
Appuyé par : M.Boyчук (92)  
Accepté à l'unanimité

Levée de l'assemblée à 15 h45.